



KPMG RDC SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Bld du 30 juin N°14
Imm BCDC 7^{ème} niveau
Kinshasa/Gombe
B.P. 7228 Kinshasa I
République Démocratique du Congo

Téléphone : (243) 82 85 049 87
e-mail : cd-contact@kpmg.cd

NIM/SB/JB/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

FONDATION PANZI

**Rapport de l'auditeur indépendant
sur les états financiers**

Période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021

FONDATION PANZI

Ce rapport contient 14 pages

1

FONDATION PANZI
PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Contenu	Page
Direction et Conseillers Professionnels	3
Déclaration de responsabilité de la Direction	4
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers	5
Bilan	7
Etat des recettes et des dépenses	8
Etat de Flux de trésorerie	9
Notes annexes faisant partie des états financiers	10

**FONDATION PANZI
DIRECTION ET CONSEILLERS PROFESSIONNELS
PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2022**

Management Madame Debby GRUITERS, Secrétaire Exécutive
Monsieur Augustin MUGISHO, Directeur Administratif et financier ai

Banquiers TMB Trust Merchant Bank TMB
Ville de Bukavu
Province du Sud-Kivu
République Démocratique du Congo

RAWBANK
Ville de Bukavu
Province du Sud-Kivu
République Démocratique du Congo

Ecobank
Ville de Bukavu
Province du Sud-Kivu
République Démocratique du Congo

Auditeur KPMG – DRC SA
Auditeur Agrée sous le N° ONEC/SEC/000012/16
Immeuble BCDC 7ème niveau
Boulevard du 30 Juin
Commune de la Gombe
Kinshasa
DRC

**FONDATION PANZI
DECLARATION DE RESPONSABILITE DE LA DIRECTION
PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021**

La direction de la Fondation Panzi ("la direction") a accepté la responsabilité de la préparation de ces états financiers pour la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021, avec pour objectif de donner une image fidèle de la situation financière de l'organisation. La direction a décidé d'établir ces états financiers conformément aux méthodes comptables énoncées aux pages 10 à 11 de ce rapport.

En préparant ces états financiers, la direction a :

- Choisi des méthodes comptables appropriées et les a appliquées de manière cohérente ;
- Fait des jugements et des estimations qui sont raisonnables et prudents ;
- Indiqué si les normes comptables applicables ont été suivies, sous réserve que tout écart important soit indiqué et expliqué dans les états financiers ; et
- Préparé les états financiers sur la base de la continuité d'exploitation, car elle estime que l'organisation poursuivra ses activités.

La direction est responsable de la tenue de registres comptables adéquats qui révèlent avec une exactitude raisonnable, à tout moment, l'actif, le passif, la situation financière et l'excédent ou le déficit de l'organisation. Elle a la responsabilité générale de prendre les mesures qui lui soit raisonnablement ouvertes pour protéger les actifs de l'organisation et pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Pour la Fondation Panzi

Madame Debby GRUITERS

Secrétaire Exécutive

15 décembre 2022

Augustin MUGISHO

Directeur Administratif et financier a.i

15 décembre 2022



KPMG RDC SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Bld du 30 juin N°14
Imm BCDC 7^{ème} niveau
Kinshasa/Gombe
B.P. 7228 Kinshasa I
République Démocratique du Congo

Téléphone : (243) 82 85 049 87
e-mail : cd-contact@kpmg.cd

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

FONDATION PANZI

1. Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers à la Direction de la Fondation Panzi

Opinion

Nous avons audité les états financiers de la Fondation Panzi ("l'organisation"), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des recettes et des dépenses (compte des résultats) pour la période du 1^{er} février 2021 au 31 décembre 2021, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints de la Fondation Panzi pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes comptables applicables comptables de la Fondation Panzi décrites au paragraphe 2.1 des notes annexes des états financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément au Code de déontologie des comptables professionnels du Conseil international des normes d'éthique comptable (Code IESBA) et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences et au Code IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les Etats Financiers de la Fondation Panzi pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve le 27 août 2021.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les informations financières

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables de la Fondation Panzi, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction a la responsabilité d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son activité, de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité d'exploitation et d'utiliser la méthode comptable de la continuité d'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser ses activités, ou qu'elle n'ait pas d'autre solution réaliste que de le faire.

5

Les responsables de la gouvernance ont la responsabilité de superviser le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des informations financières

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans son ensemble sont exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du le contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des éléments ou situation susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du projet, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance de l'organisation notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Kinshasa, 15 décembre 2022

Nico MABATA NTANTU

Président-directeur général

KPMG RDC SA
Immeuble BCDC 7^{ème} Niveau
Boulevard du 30 Juin
B.P. : 7226 Kinshasa / Gombe
Tél. (+243) 843965199 / 200
(+243) 990010020 / ?1
E-mail : tfashingabo@kpmg.cd

6

SM

NIM/SB/JB/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

FONDATION PANZI
BILAN
PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

N° Compte	Rubriques		Arrêté au 31.12.2021 Montant en USD	Arrêté au 31.12.2020 Montant en USD
ACTIFS				
1. ACTIF IMMOBILISE				
222	Terrains		146 926	98 926
224	Bâtiment Usine		113 627	-
241	Equipements Usine		78 876	-
245	Matériels roulants		-	-
Total Actif Immobilisé			339 429	98 926
2. ACTIF CIRCULANT				
473	Coûts de projet prépayés/non réalisés	2	1 583 066	-
462	Avances accordées aux partenaires		160 648	520 098
461	Préfinancement de projets	3	460 709	-
46x	Autres débiteurs divers		88 557	15 389
Total Actif Circulant			2 292 980	535 487
3. TRESORERIE-ACTIF				
521	Avoirs en banque	4	2 823 962	3 526 524
571	Total des avoirs en caisse	5	7 792	5 312
Total Trésorerie-Actif			2 831 754	3 531 836
TOTAL ACTIFS			5 464 163	4 166 249
PASSIFS				
4. Ressources Propres				
12.9	Ressources Propres	-	134 642	316 282
13.0	Résultat de la période		196 824	- 450 924
Total Ressources Propres			62 181	- 134 642
5. Surplus des projets				
42x	Solde des fonds des projets	6	4 555 518	3 987 174
Total Surplus des projets			4 555 518	3 987 174
6. Dettes à court terme				
462	Fournisseurs et charges à payer	7	138 628	184 736
471	Autres créditeurs, salaires et impôts	8	707 836	128 981
Total Dettes à court terme			846 464	313 717
TOTAL PASSIFS			5 464 164	4 166 249

Au Nom de la Fondation Panzi

Madame Debby GRUITERS

Secrétaire Exécutive

Augustin MUGISHO

Directeur Administratif et financier a.i

NIM/SB/JB/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

FONDATION PANZI
ETATS DE RECETTES ET DES DEPENSES (COMPTE DES RESULTATS)
PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

N° CPTÉ	Rubriques	Notes	Arrêté au 31.12.2021 Montant en USD	Arrêté au 31.12.2020 Montant en USD
7.	REVENUS			
7200x	Revenus des organisations gouvernementales		10 767 140	-
7200x	Revenus d'autres associations sans but lucratif		4 403 602	-
7200x	Revenus des organisations de la loterie		220 418	-
7200x	Revenus des entreprises		217 714	-
72008-				
72009	Appui des organisations partenaires		475 849	-
72007	Résultats financiers sur les projets		107 465	-
72010	Autres produits		5 223	-
	Total Revenus	9	16 197 410	9 163 054
8.	DEPENSES			
	Dépenses comptabilisées sur les projets	10	15 608 874	9 163 054
	Contributions pour frais institutionnels comptabilisés sur les projets		- 627 373	- 461 381
72001				
72002-	Contributions aux frais généraux comptabilisés sur les projets		- 200 021	- 349 871
72006				
	Total dépenses directes des projets		14 781 480	8 351 802
66	Charges du personnel	11	607 481	649 484
604	Stock et fournitures consommables	12	107 598	47 758
628	Frais de communication et média		77 673	77 016
621	Charges locatives		54 565	89 222
624	Entretien et réparation véhicules		37 204	75 237
618	Frais de missions		31 156	77 970
63	Services extérieurs	13	141 510	245 489
	Total charges d'exploitation		1 057 186	1 262 176
	Revenus avant amortissements et charges financières		358 743	- 450 924
65	Pertes sur créances irrécouvrables	14	121 652	-
67	Amortissements des bâtiments et des équipements		40 268	-
	Intérêts banque		-	-
	Total amortissements et charges financières		161 919	-
	Revenus avant impôts		196 824	- 450 924
	Impôts		-	-
	Total impôts		-	-
	EXCEDENT DE LA PERIODE		196 824	- 450 924

Au Nom de la Fondation Panzi

Madame Debby GRUITERS

Secrétaire Exécutive

Augustin MUGISHO

Directeur Administratif et financier a.i

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

FONDATION PANZI
ETATS DE FLUX DE TRESORERIES
PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Rubriques	Arrêté au 31.12.2021 Montant en USD
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>	
Résultat de la période	196 824
Amortissements et dépréciations	40 268
	237 091
<u>Mutations du capital de travail :</u>	
Actifs circulant	- 1 757 493
Solde de financement des projets	568 344
Dettes à court terme	532 747
	- 656 401
Flux de trésorerie total provenant des activités d'exploitation	- 419 310
<u>Flux de trésorerie utilisé dans les activités d'investissement</u>	
Achats	- 280 772
<u>Flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement</u>	
Diminution de la dette	-
	-
Augmentation nette de la trésorerie	- 700 082
	-
Trésorerie à la fin de l'année	2 831 754
Trésorerie au début de l'année	3 531 836
Variations de trésorerie	- 700 082

Note : Les états financiers audités par le cabinet CECAFOC pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ne présentent pas les états de flux de Trésorerie

FONDATION PANZI
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01 JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

2. Notes aux états financiers

1. Principes Comptables Applicables

- ✓ Principes comptables généraux

Les états financiers doivent être préparés et présentés conformément aux normes généralement acceptées principes comptables, dont ceux de l'Acte Uniforme de l'OHADA régissant l'Organisation et Harmonisation des systèmes comptables des entreprises.

- ✓ Base de préparation

Ces états sont préparés selon le principe de la partie double : chaque opération comptable est analysée systématiquement en deux flux: un flux de biens ou services et un flux financier.

- ✓ Comptabilisation des achats, des ventes et autres opérations diverses

La direction applique la politique comptable de 'comptabilité d'exercice', c'est-à-dire que les transactions sont enregistrées à la date à laquelle elles se produisent et non à la date à laquelle le paiement est reçu ou effectué. Ce principe tient compte des créances et des dettes de la Fondation Panzi et reflète pleinement ses activités et sa situation financière. L'administration des projets nécessite également la comptabilisation des engagements avec enregistrement et prise en charge des contrats conclus avec les partenaires et bailleurs de fonds. Ce dernier n'est pas encore appliqué au sein de la Fondation Panzi.

- ✓ Principes comptables pour les postes du bilan

Les comptes annuels sont en USD. Sauf indication contraire, les actifs et passifs sont à la valeur nominale. Le cas échéant, une provision sera prélevée sur les créances. Les postes du bilan sont classés de haut en bas suivant leur degré de liquidité croissante à l'Actif tandis qu'ils sont classés au Passif suivant leur degré d'exigibilité croissante.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et font l'objet d'un amortissement annuel linéaire, le cas échéant, en fonction de leur durée d'utilité et du taux applicable. L'amortissement cumulé est déduit de la valeur d'origine pour déterminer la valeur comptable nette.

Solde de financement des projets est constitué des subventions reçues à l'avance liées à des projets qui s'étendent au-delà d'une seule année civile. La différence entre l'avance reçue du donateur (l'organisation émettrice de la subvention) au cours d'un exercice financier spécifique et les fonds du projet qui sont dépensés au cours de cette même année (revenu réalisé de la subvention) est comptabilisée au bilan en tant que 'solde de financement des projets'. Si le montant total des revenus de subvention réalisés dépasse les avances du donateur, la différence est inscrite au bilan en tant que créance.

- ✓ Principes comptables pour le compte de résultat

Les recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'e compte de résultat de l'exercice auquel ils se rapportent. Les revenus sont comptabilisés dans l'année où ils ont été réalisés et les pertes sont comptabilisées dès qu'elles sont identifiées (selon la méthode de la comptabilité d'exercice).

Les montants des revenus de subvention sont alloués sur la base des dépenses directes et indirectes réalisées sur les projets et programmes respectifs dans le cadre des lignes directrices établies dans la décision de subvention. Les revenus des subventions sont principalement attribués à la catégorie 'Revenus des organisations gouvernementales' et 'Revenus d'autres associations sans but lucratif'.

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

Appui des organisations partenaires est comptabilisé dans l'année de réception. Par conséquent, les reçus d'avance ne sont pas pris en compte.

- ✓ Principes comptables pour l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est préparé selon la méthode indirecte. Les fonds du tableau des flux de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis à un taux moyen. Les écarts de change affectant les éléments de trésorerie, les intérêts payés et les intérêts reçus sont inclus dans la trésorerie provenant des activités opérationnelles.

- ✓ Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et soumises, le cas échéant, à l'amortissement linéaire annuel suivant la durée de vie et le taux applicable. Les Amortissements cumulés sont déduits de la valeur d'origine pour déterminer les valeurs nettes Comptables.

2. Coûts de projet prépayés/non réalisés

Description Projet	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
ONG Umbrella	1 336 808	0
Centre d'excellence	246 258	0
Total	1 583 066	0

3. Préfinancement de projets

Description des projets	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
PIAH	415 932	0
Badilika	500	0
Mouvement national des survivantes des VS	28 420	0
GIZ	3 553	0
Croix Rouge de Luxembourg	3 741	0
Nengo	1 510	0
Cirgl	2 820	0
Maison dorcas	2 500	0
Bill and Melinda Gates Fondation	1 133	0
PRVBG Tanganyika	600	0
Total	460 709	0

4. Avoirs en banque

Banques	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Administration :		
Comptes Trust Merchant	628 174	139 325
Compte RAW Bank	700	700
Projets :		
Comptes Trust Merchant	1 936 491	3 007 906
Comptes Equity-BCDC	208 665	378 593
Compte Eco Bank	49 932	-
Total	2 823 962	3 526 524

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

5. Avoirs en caisse

Caisse	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Administration :		
Caisse	168	28
Projets :		
Caisse soldes total	7 624	5 284
Total	7 792	5 312

6. Solde des fonds des projets

Intitulé projet	Bailleur des fonds	Solde d'ouverture au 01/01/2021	Recettes de la période du 01/01/2021 au 31/12/2021	Ajustement Solde d'ouvertu	Total Recettes	Dépenses 2021 en USD	Solde de clôture au 31 12
Programme intégré d'Appui Holistique aux survivants des violences sexuelles et autres	Worldbank	617 401	1 032 124	-	1 649 525	1 564 543	84 982
Tushinde Ujeuri C-GBV	USAID	321 379	399 833	-	721 212	514 154	207 058
Enfants de Panzi et d'ailleurs	Enfants de Panzi et d'ailleurs	1	75 856	-	75 855	66 239	9 616
FSRDC-Umbrella	Worldbank	381 745	4 295 813	-	4 677 558	2 781 579	1 895 979
Réparation Interimaire	Global Survivor Fund	1 191 108	1 000 000	-	2 191 108	1 607 224	583 884
PMU-SVS	PMU	7 235	419 132	7 939	426 367	374 313	44 115
RMCPRVBG-HCR	HCR	-	48 000	-	48 000	43 247	4 753
Post Kod	Swedish Postcode Lottery	130 705	150 000	-	280 705	220 418	60 287
Projet Caerus	Caerus	91 434	58 000	615	149 434	83 939	66 110
Badlika NED	NED	-	22 900	-	22 900	20 922	1 978
Badlika MIMB	MIMB	-	78 051	-	78 051	68 990	9 061
PPA	Google	-	360 149	-	360 149	113 468	246 681
Urgences Fizi	NCA	19 140	103 565	1 268	122 705	108 910	12 527
Santé mentale Louvain Développement	Universite Louvain	4 463	45 629	11 832	41 166	52 948	50
Clinique Mobile	Stichting Vluchteling	176 158	281 643	130 052	457 801	311 923	15 826
PRVBG Kalehe	Worldbank	19 937	210 270	-	230 207	228 892	1 315
Mouvements des survivantes	Amplified Change	110 282	308 919	18 228	419 201	265 377	135 596
PRVBG Centre d'Excellence	Worldbank	112 300	2 885 825	-	2 998 125	2 462 539	535 586
Save the girls	Church	3 159	114 568	579	117 727	114 568	2 580
Maison Dorcas SLF	SLF	16 926	65 956	-	82 882	61 841	21 041
Badlika PMU -ASDI	PMU	66 600	92 483	22 977	159 083	105 290	30 816
Maison Dorcas		282 320	723 837	188 266	1 094 423	700 752	117 139
Croix rouge Monaco	Red Cross	-	162 643	-	162 643	147 627	15 016
30 CD14	Red Cross	-	186 179	-	186 179	19 924	166 255
Pierre Fabre Bulenga	Pierre Fabre	8 132	199 561	-	207 693	171 352	36 341
PRVBG - Tanganyika (FSRDC -KALEMIE)	Worldbank	177 447	876 457	-	1 053 904	1 046 033	7 871
Soutien et stabilité à la paix à l'Est de la RDC-GIZ	GIZ DE	121 090	1 081 936	-	1 203 026	1 189 091	13 935
Combattre les violences sexuelles à travers les mécanismes de la clinique juridique (FCDO)	FCDO UK	-	113 409	-	113 409	57 515	55 894
Projet PEP	Global Strategies	25 640	98 476	664	124 116	104 594	18 858
PROJET BOURSES	Susan Thompson	32 151	47 742	-	79 893	45 119	34 774
Chemin de la paix	Fondation CH	7 896	-	-	7 896	7 896	0
Proroutes	Fondation	654	-	-	654	654	0
Urgences Humanitaires USA	Jewish World watch	22 910	-	-	22 910	18 942	3 968
Enfants SVS / AMADES	AMADES	10 306	-	-	10 306	10 306	0
Santé sexuelle de Reproduction		2 268	3 647	4 536	1 379	5 915	0
Administration		199 206	-	199 206	199 206	-	-
Accompagnement Juridique / ECI	ECI	9 367	-	1 450	9 367	5 049	2 868
Formation APS / Coopération Suisse	Coopération Suisse	-	-	-	-	79 959	79 959
Reinsertion croix rouge Luxembourg	Red Cross	79 959	-	-	79 959	10 985	68 974
Bijouterie	Canada Gov	10 985	-	-	10 985	21 567	10 582
Accompagnement Juridique / DFID	DFID	23 933	-	-	23 933	46 540	22 607
Projet MOSEKA	MOSEKA	46 540	10 000	1 490	56 540	4 200	53 830
COVID SV	Stichting Vluchteling	6 603	14 557	-	21 160	-	21 160
FM CORDAID	Cordaid	14 557	-	-	14 557	807	15 364
ZIVIK IFA	IFA	14 735	-	-	14 735	22 712	7 977
Projet Staff Formation	Fondation	22 712	-	-	22 712	35 860	13 148
Appui Projet Kinshasa	Fondation	38 741	-	-	38 741	-	38 741
Projet Nengo RCA	Pierre Fabre / AFD	35	352 984	-	353 019	327 240	25 779
Projet de renforcement des équipements du service urologie /HGR PANZI	Embassy Japan	-	170 368	-	170 368	120 636	49 732
MUSO BAGIRA	Fondation	-	23 883	-	23 883	7 437	16 446
SLF-OIF	SLF-OIF	-	62 823	-	62 823	75 094	12 271
Total		3 987 174	16 177 218	153 744	20 164 392	15 455 130	4 555 618

Note : La colonne « ajustement solde d'ouverture » correspond à ces corrections qui avaient été apportées sur les soldes 2020 sur autorisation de la direction.

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

7. Fournisseurs et charges à payer

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Factures d'achat en suspens pour les projets	72 941	184 736
Factures d'achat en suspens pour la fondation	11 767	-
Musimwa Bisharhwa (Loyer Kinshasa)	43 920	-
Provision pour audit 2021	10 000	-
Total	138 628	184 736

8. Autres créiteurs, salaires et impôts

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Prêt du Président du Conseil d'Administration	428 085	-
Hôpital de Panzi	94 716	18 928
Victimes d'Uvira	6 090	6 090
Salaires, impôts et taxes	153 295	50 353
Direction Générale des Impôts	25 650	53 085
Agents 2020	-	525
Total	707 836	128 981

9. Revenus

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Revenus des organisations gouvernementales	10 767 140	-
Revenus d'autres associations sans but lucratif	4 403 602	9 163 054
Revenus des organisations de la loterie	220 418	-
Revenus des entreprises	217 714	-
Appui de la Fondation Panzi USA à l'Administration de la FP RDC	192 491	-
Appui autres partenaires	194 053	-
Dons en nature (équipement)	89 305	-
Résultats financiers sur les projets	107 465	-
Autres produits	5 223	-
Total	16 197 410	9 163 054

10. Dépenses comptabilisées sur les projets

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Dépenses directes des projets*	14 627 736	8 351 802
Ajustement solde d'ouverture	153 744	-
Frais institutionnels comptabilisés sur les projets	627 373	461 381
Frais généraux comptabilisés sur les projets	200 021	349 871
TOTAL	15 608 874	9 163 054

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/211/KPMG/15 décembre 2022

11. Charges du Personnel

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Salaires personnel	543 031	649 484
Soins médicaux personnel	64 450	0
Total	607 481	649 484

12. Stock et fournitures consommables

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Achat carburant	71 789	0
Fournitures de bureau	12 670	0
Matériels et équipements informatiques	9 754	18 238
Mobiliers et matériels de bureau	13 386	29 520
Total	107 598	47 758

13. Services extérieurs

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Frais bancaires	13 012	
Audits Externes	25 306	
Honoraires consultants	2 600	
Restauration	4 697	
Frais d'expédition courriers et documents administratifs	5 476	
Visa et légalisation invitation	3 356	
Appui aux organisations et structures partenaires	6 536	138 126
Frais de supervisions étatiques	3 181	
Sécurité PCA	754	
Conférences	1 950	
Assistance sociale	2 913	
Autres services extérieurs	1 361	
Autres charges administratives	13 223	107 363
Dépenses Covid-19	57 146	
Total	141 510	245 489

14. Pertes sur créances irrécouvrables

Description	Montant en USD 2021	Montant en USD 2020
Pertes sur créances irrécouvrables	121 652	0
Total	121 652	0

Note : la perte sur créances irrécouvrables porte sur porte sur les créances de la Fondation Panzi vis-à-vis du bailleur des fonds dans le cadre du projet d'usine Agroalimentaire avec lequel bailleur le contrat n'a finalement pas été signé. En prévision de ce projet, la Fondation Panzi avait réalisé des dépenses qui devaient être prise en charge par le bailleur.